

ANOCR47

Compte rendu de la réunion du groupement ANOCR47 du 16 octobre 2019 à Larroque Timbaut.

Cette réunion s'est déroulée à la salle Valois gracieusement mise à notre disposition par la Mairie de Larroque Timbaut.

Comme à l'accoutumée, l'équipe d'animation nous a accueillis avec les viennoiseries, le café au lait ou pas, thé pour ceux qui préféraient. Bon début et merci à eux.

Le colonel Daniel SIMOUNET, Président du groupement, a déclaré ouverte la session (ex assemblée générale) à 10 H 30. Monsieur le Maire Lionel Falcoz, retenu par des obligations, nous a rejoints un peu plus tard.

Nous avons excusé tous les membres qui n'ont pu se joindre à nous pour raisons médicales ou pour d'autres obligations.

Comme chaque année nous avons eu une pensée émue pour les membres qui nous ont quittés cette année, le lieutenant-colonel Jean BOURGEOIS le 25 janvier 2019 et son épouse Odile BOURGEOIS le 25 Août 2019 ainsi que pour tous les camarades d'active qui ont perdu la vie en opération. Nous avons, à leur mémoire, observé une minute de silence.

Grâce au Colonel Jean Pierre PATAU qui a désormais quitté le Lot et Garonne, nous avons accueilli avec grand plaisir le Colonel et Madame André CAUMETTE ici présents. Nous leurs souhaitons la bienvenue.



Rapport d'activité : présenté par la secrétaire Marie Jo SEGUIN :

Nos réunions de bureau :

16 nov 2018 Préparation de la galette 2019 à Villeneuve sur Lot

20 mars 2019 Préparation du repas de juin à Castelculier

19 sept 2019 Préparation de la réunion plénière à Villeneuve sur Lot

Nos rencontres et manifestations :

16 janv 2019

La galette s'est déroulée en la salle associative de Castelculier, gracieusement mise à notre disposition par la commune. Elle a été précédée d'une conférence donnée par le Professeur Luc DUROSOIR qui nous a fait partager ses travaux de recherche sur le quotidien des poilus dans les

tranchées pendant la Grande Guerre. Il a notamment développé le vécú d'un groupe de musiciens dont faisait partie le compositeur et violoniste virtuose Lucien DUROSOIR, son père. Des morceaux de musique nous ont unanimement enchantés. La prestation du professeur fut passionnante .

Nous devons aussi remercier le Docteur Daniel AUGARDE, membre actif de notre bureau, d'avoir mis notre président en relation avec notre conférencier et d'avoir largement contribué à l'organisation et à la réussite de cette rencontre.

8 mai 2019

Une délégation de l'ANOCR47 a participé à la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 à Castelculier.

Avec Monsieur le Maire de Castelculier notre délégation a déposé une gerbe au monument aux morts de la commune.

Un verre de l'amitié nous a été offert à l'issue de la cérémonie, ce qui nous a (aussi) permis d'être abrités lors du « déluge » de pluie rafraîchissante.

23 mai 2019

Repas à l'hippodrome d'Agen au restaurant le cheval au galop.

Pas de course ce jour là, mais nous avons pu bénéficier de la salle réservée aux organisateurs des courses hippiques. Un cadre très agréable avec vue imprenable sur les pistes du champ de course. Nous étions 26 convives visiblement tous satisfaits.

Juin 2019

Notre Président, le Colonel Daniel SIMOUNET a participé à l'assemblée générale de l'ANOCR Nationale à Neuvy sur Barangeon, dans le Berry.

Un résumé " ambiance" de cette AG vous a été transmis.

Ce résumé a été porté par notre Web Master, l'ICETA Michel SEGUIN sur notre site internet jusqu'à la parution du bulletin du troisième trimestre de l'ANOCR qui rend compte de cette AG.

Présentation du Bilan annuel : par le Trésorier ICETA Michel SEGUIN :

Les cotisations reçues des adhérents s'élèvent à 849,50 euros pour un reversement au siège de 548,65 euros. Les 291 euros d'abonnement au bulletin ANOCR sont reversés en totalité au siège de l'association.

Nos activités (galette de nouvel an, repas de juin et assemblée générale) présentent une participation de 1530 euros pour une dépense réelle de 1650,17 euros.

La gerbe en hommage aux morts a coûté 70 euros et le cadeau de nouvel an à nos 6 veuves 110€.

Les dons directs ou indirects d'un montant de 348,00 euros permettent au groupement de faire plus facilement face à ses dépenses. Ils sont notés sur le site internet du siège et sont incorporés au reçu fiscal des adhérents concernés pour déduction fiscale.

Les frais de fonctionnement se décomposent comme suit :

- fournitures de bureau (184,38€)
- frais postaux (180€)
- frais de tenue de compte (28,661€).
- frais site web ANOCR47 (38,65€)

On notera que les intérêts du livret B se montent à 1,68€ pour un avoir de 1684,69 euros.

En résumé, le compte de résultat du groupement pour l'année 2018 présente un déficit de 103,24 €.

Le BILAN se présente ainsi :

| ACTIF | | PASSIF | |
|-----------------|----------------|----------------------|----------------|
| Compte CE-APC | 1623,94 | Actifs au 31/12/2017 | 3461,25 |
| Caisse | 49,38 | | |
| Livret B CE-APC | 1684,69 | Résultat 2018 | 103,24 |
| TOTAL | 3358,01 | TOTAL | 3358,01 |

Ce bilan permet de constater que nous disposons d'une marge de manœuvre pour faire face à nos besoins, il faut noter néanmoins qu'elle diminue chaque année.

Les effectifs 2018 sont en baisse en passant de 47 à 43 membres.

Les comptes sont validés à l'unanimité.

Rapport moral de notre Président le Colonel Daniel SIMOUNET :

L'assemblée Générale ANOCR a été organisée à Neuvy sur Barangeons (dans le Cher) les 26 et 27 juin dans les locaux de la Fédération Nationale André Maginot. Le cadre est très accueillant, les installations (hôtellerie, restauration, piscine) sont ouvertes à notre communauté sans obligation d'adhésion à la FNAM.

La question se pose de savoir si à l'avenir L'Assemblée Générale ANOCR doit être maintenue au centre de la France ou, comme par le passé, à Paris pour continuer d'exister auprès des autorités parisiennes.

Les avis sont partagés sachant qu'une organisation à Paris favoriserait vraisemblablement une plus grande participation des autorités invitées.

Les effectifs :

Ils sont en constante diminution, or il faut être nombreux pour exister. A ce sujet, la situation risque de ne pas évoluer favorablement, en effet la campagne de recrutement menée chaque année par le siège parisien qui demandait aux service des retraites de l'État (SRE) la liste des officiers et des ayants cause (veufs et veuves) partis à la retraite au cours de l'année écoulée n'a pu être menée ; l'entrée en vigueur du règlement général sur la protection des données (RGPD) ne permet plus au SRE de communiquer les informations personnelles des usagers de ce service. Il faut donc exploiter les autres moyens restant à notre disposition, à savoir : les contacts avec les autres associations d'anciens militaires, les unités militaires (pour nous, le 48^oRT, le DMD et le groupement de gendarmerie), ils sont destinataires du bulletin trimestriel. Le Président a mis à disposition des membres présents des bulletins et fiches de l'ANOCR à destination des adhérents potentiels rencontrés.

Les retraites :

Le Président de la Confédération Française des Retraités (CFR), Monsieur Pierre ERBS, est intervenu. L'ANOCR est affiliée à la CFR, le Lcl PANOT nous représente au CA. Le dossier des retraites est d'actualité et il faut rester vigilant pour réagir à la livraison du projet.

Les aides :

L'ANOCR peut intervenir au profit des adhérents pour les aider financièrement mais aussi d'autres organismes, tel l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG), Mme BRU est notre représentante pour le Lot et Garonne. Pour les autres organismes, je vous laisse le soin de consulter le bulletin de l'ANOCR du 3^o trimestre 2019.

Les comités régionaux :

L'étude des groupements en difficultés a conduit à la création d'une organisation nouvelle auprès de la direction nationale. Ainsi, huit comités ont été créés pour aider les groupements concernés. Nous appartenons au « comité Sud-Ouest » qui compte 16 départements (qui couvre donc plus que la région « Nouvelle Aquitaine ») dont le référent est le Colonel GRADIT lequel est président du groupement 34. Vous avez déjà vu ce patronyme sur les courriels lorsque vous recevez la revue de presse.

Un sujet délicat :

Il faut malheureusement l'aborder lors du décès d'un membre, le Président pouvait s'adresser au Centre des Archives du Personnel Militaire pour obtenir les informations permettant de rédiger l'oraison funèbre. Cela n'est désormais plus possible, les archives n'étant consultables que cinquante années après le décès. Il est ainsi nécessaire de faire appel aux familles dans la peine pour celles qui souhaitent que L'ANOCR intervienne lors des obsèques.

Autres points :

Il est rappelé que notre groupement dispose d'un site (www.anocr47.com) par lequel notre Webmaster ICETA Michel SEGUIN diffuse diverses informations . Toutes suggestions de votre part seront les bienvenues.

Monsieur Le Maire Lionel FALCOZ nous a ensuite rejoints. Le président l'a remercié pour l'accueil qu'il nous a réservé et les moyens qu'il a bien voulu mettre à notre disposition pour le bon déroulement de notre réunion annuelle. Après lui avoir résumé les sujets abordés précédemment il lui a donné la parole.

C'est un homme de conviction qui a fait notamment l'éloge des valeurs militaires.

Sans autres questions Le Président, le Colonel Daniel SIMOUNET a déclaré la fin de la réunion du groupement.

Cérémonie au monument aux morts, et repas :

Avec Monsieur le Maire et le Colonel Daniel SIMOUNET Président du groupement nous nous sommes tous rendus au monument aux morts pour un dépôt de gerbe.



Ensuite nous nous sommes dirigés vers le restaurant Le Roquentin où nous avons partagé un apéritif auquel ont été conviés les présidents d'anciens combattants.

Nous étions 23 convives pour profiter d'un repas d'excellence qui nous a convaincu que le bien-manger est toujours d'actualité et apprécié.

Monsieur le Maire nous a fait l'honneur de partager cet agréable moment.



Après-midi visites :

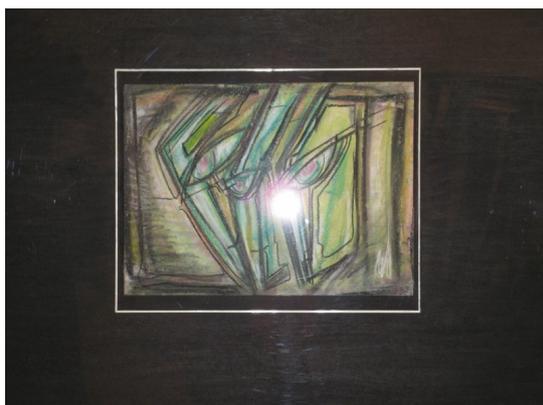
Nous avons visité le musée des anciens combattants situé dans l'ancienne trésorerie, à Larroque Timbaut. Nous avons été gentiment accueillis pour découvrir ce lieu de mémoire qui ne laisse pas indifférent.

Et pour conclure une journée déjà bien remplie et agréable, nous nous sommes attardés au musée d'art contemporain du village, réunissant l'ensemble de la collection sur métal franco-allemande de la sculpteur(e) et peintre Gertrude SHOEN. Cette artiste a commencé par une carrière d'orfèvre, artiste franco-allemande devenue de cœur Lot et Garonnaise, où elle s'est éteinte à l'âge de 97 ans en 2016. Elle aurait eu 100 ans cette année.

Madame THIEL, avec grande gentillesse, nous a fait l'honneur du lieu et de sa connaissance approfondie des œuvres. Bien que la statuaire soit sur métal, elle laisse transparaître une douceur, une féminité mais ceci étant très subjectif, on aurait pu penser que c'était une œuvre « masculine ».

Cette exposition est un régal, pour les yeux et pour l'esprit.

Il est possible de visiter cet espace en s'adressant à la mairie de Larroque Timbaut.



Nous nous reverrons tous avec beaucoup de plaisir lors de notre prochaine sortie du Groupement.

Vu, Le Président Colonel (er) Daniel SIMOUNET

Handwritten signature of Daniel Simounet.